FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGÉ

DIOCÈSE DE NICE

JE FAIS UN DON PONCTUEL

OUI, je fais un don de :

☐ 150€ ☐ 250€ ☐ 500€ ☐ 1000€ ☐ Autre : .....€

Vous pouvez bénéficier de déductions fiscales pour l'IFI à hauteur de 75% dans la limite de 50 000€.

Pour un don de **250€**, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 188€, ce qui ramène le **coût réel de votre don à 62€**. Pour un don de **1 000€**, la déduction fiscale s'élève à 750€, ce qui signifie que le **coût réel de votre don est de 250€**.

Par chèque, accompagné de ce bon de soutien :

> À l'ordre de :
Fondation Nationale pour le Clergé / Association diocésaine de Nice

> Sous enveloppe affranchie à :
Fondation Nationale pour le Clergé
3, rue Duguay Trouin - 75280 Paris cedex 06

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Année de naissance : .....

Vos données personnelles sont enregistrées par la Fondation Nationale pour le Clergé dans un fichier informatisé pour lui permettre de les utiliser à des fins de gestion interne, de traiter votre don, de vous informer, de répondre à vos demandes ou, sauf opposition de votre part, de faire appel à votre générosité. Elles sont destinées exclusivement à la Fondation et à ses prestataires dont l'intervention est nécessaire au traitement de votre don.Conformément à la règlementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité de vos données personnelles lorsqu'elles ne sont plus nécessaires aux traitements précités. Vous pouvez demander à ne plus recevoir de sollicitations, en vous adressant à la Fondation Nationale pour le Clergé, 3 rue Duguay Trouin, 75280 Paris cedex 06 – dpo@fondationduclerge.com –Tél. 01 42 22 74 28. La Fondation Nationale pour le Clergé ne transmet jamais les coodonnées de ses donateurs à d'autres organismes de collecte ou d'information.